CULOZ
GRAND COLOMBIER

ATELIER n°3

11 septembre 2019

RESTITUTION

L’atelier a réuni une vingtaine de participants, essentiellement des habitants et quelques élus.

Ce troisième atelier est un échange sur le projet de territoire pour Culoz pour les 10 à 12 années à venir, notamment sur les volets «aménagement» et «équipement».

Il est rappelé que le projet de territoire de Culoz doit être compatible avec les orientations définies dans le Schéma de cohérence territorial du Bugey (SCoT) :
Culoz est identifié dans ce SCOT avec Hauteville-Lompnes, comme un des deux pôles d’appui du territoire, la ville principale étant Belley. Les orientations du SCoT pour Culoz prévoient notamment un programme de logements ambitieux : le projet de territoire affiché dans le PLU doit permettre de programmer autour de 600 logements sur 20 ans, dont au moins 260 dans l’enveloppe urbaine (c’est-à dire en renouvellement urbain sans extension des zones urbaines).

Sur la base de 2 scénarios d’aménagement et de développement présentés, volontairement contrastés, les habitants présents ont exprimé, par groupes de 8/10 personnes, leur vision sur les secteurs repérés.

Ce compte-rendu fait synthèse de ces échanges :
- Une restitution des échanges par table de travail
- Une cartographie de synthèse globale de l’atelier

Les deux scénarios présentés

SCÉNARIO 1 : l'extension du bourg

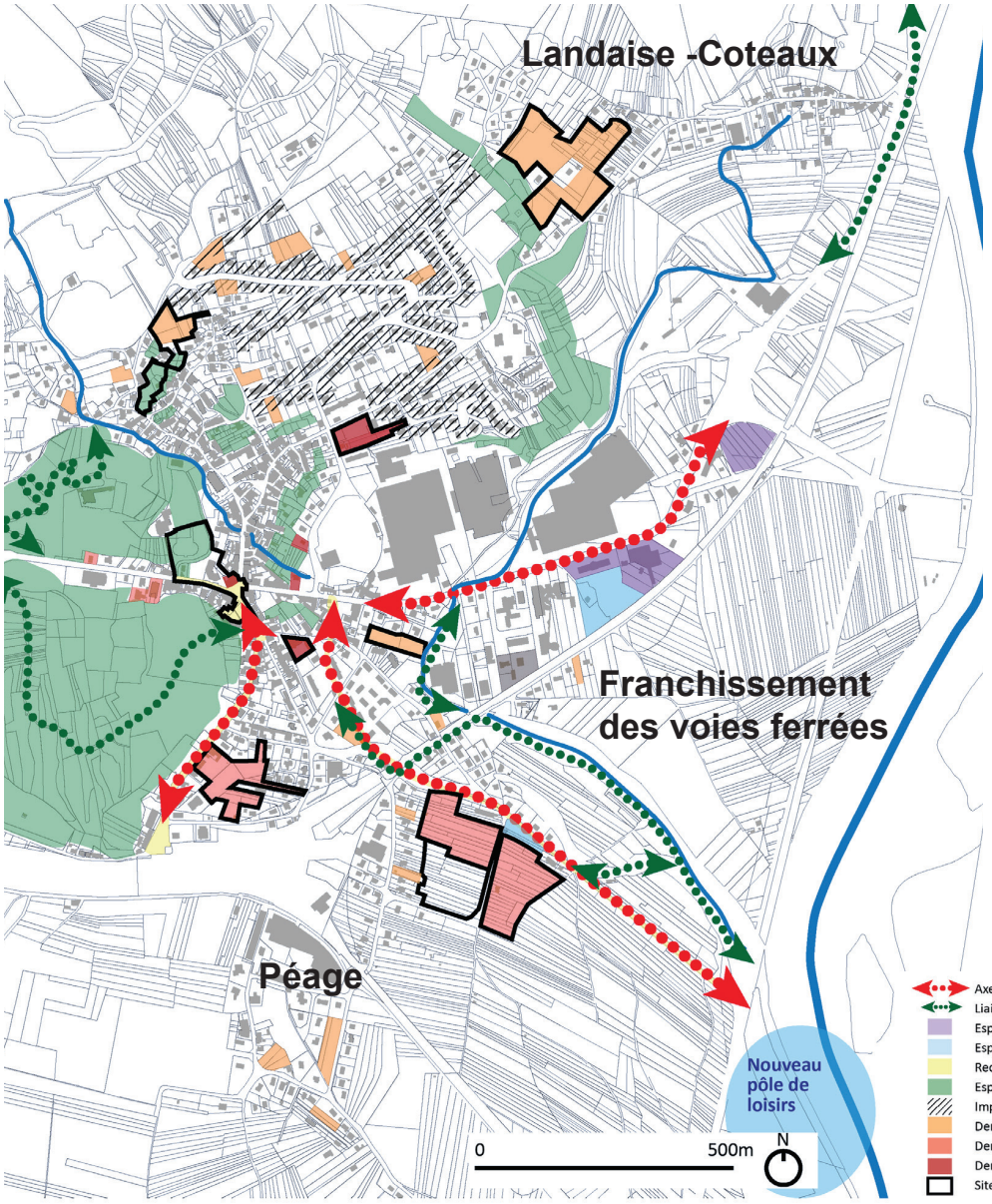

| 6

SCÉNARIO 2 :renforcement du bourg

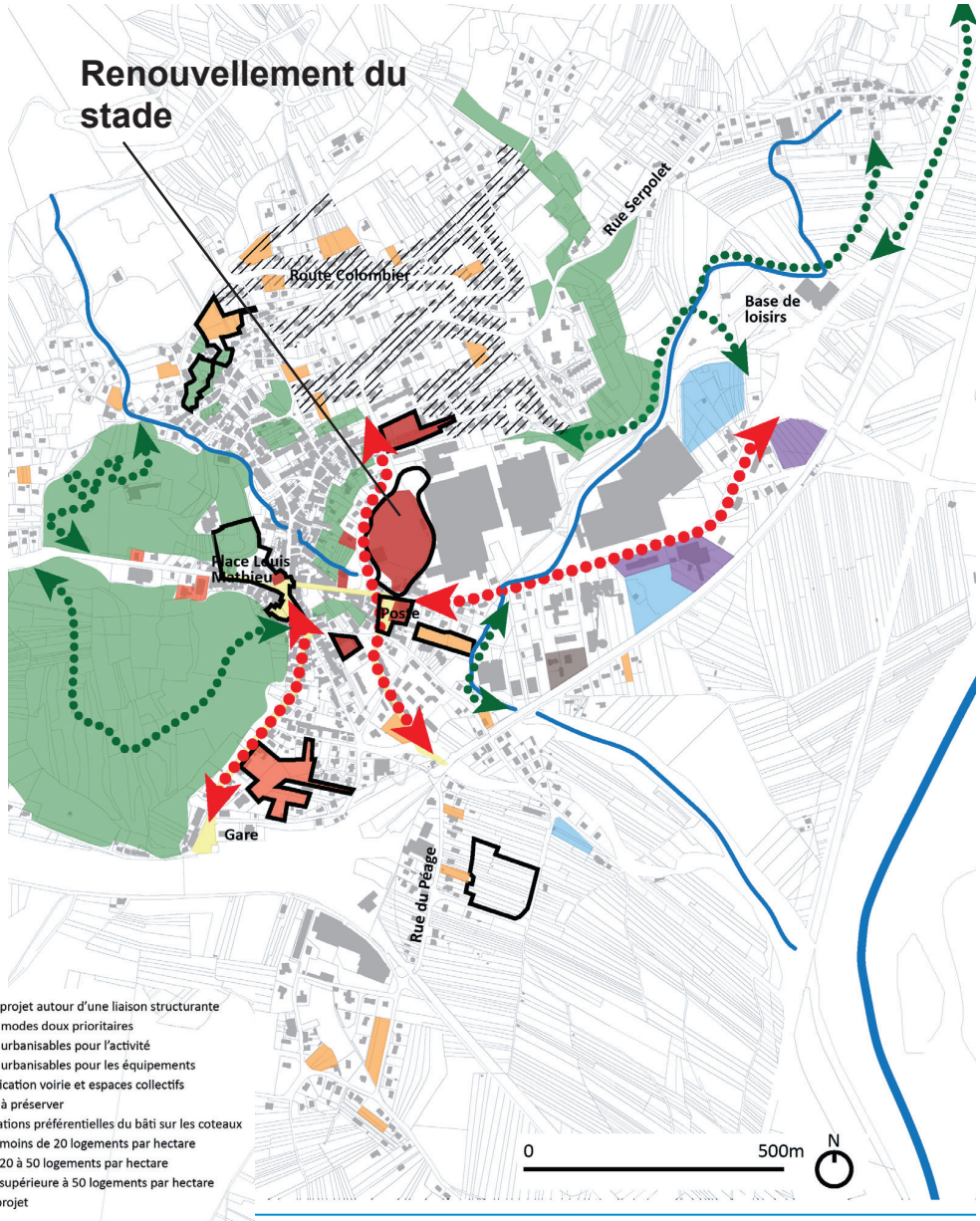

| 8

Question et expression des habitants lors de la présentation des scénarios en séance:

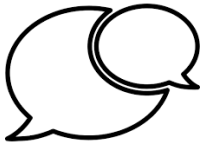

- Il faudrait être vigilant à l'extension urbaine de ne pas trop développer l'urbanisation sur les terrains maraîchers afin de veiller à long terme aux questions d'autonomie alimentaire

- Avant de prévoir une extension de l'urbanisation, a-t-on estimé le nombre de logements vacants dans le bourg ancien? On pourrait par exemple penser à rehausser les constructions déjà existantes.
Les urbanistes répondent que le potentiel de logements à réhabiliter a été inclus dans le bilan global du programme de logements, à environ une trentaine de logements.

- Une remarque est faite sur le fait que les scénarios ne prévoient pas de grandes zones commerciales et/ ou activités

- Une autre remarque porte sur l'importance de le gare comme facteur d'installation à Culoz et donc à la nécessité d'avoir plus d'arrêts en gare, notamment les trains Lyon/ Aix les Bains qui desservent trop peu Culoz

Restitution des discussions aux tables de travail en groupes

TABLE 1

La gare
- Le renouvellement de la friche à coté de la gare fait l'unanimité dans le groupe Le développement d'un habitat assez dense (habitat collectif et intermédiaire) fait également consensus

Le renouvellement du Stade en nouveau quartier :
- Les avis sont partagés autour de la table, mais ils vont plutôt dans le sens d'un avis favorable au renouvellement de ce secteur.

Il est évoqué la nécessité de prévoir dans ce quartier des lieux de vie et de rencontres. Par exemple, des jeux pour enfants ou le maintien du city stade (certains soulèvent la nécessité d'être vigilants aux conflits de voisinage)

Certains rappellent, comme il l'a été fait lors des précédents ateliers, qu'il n'y a pas à Culoz de «place» ou grands espaces permettant de se rassembler.

A ce sujet, la propriété du Clos n'est pas perçue comme un espace public ouvert. Les images historiques présentées de la Roseraie marquent l'intérêt des habitants qui ne reconnaissent pas l'endroit aujourd'hui perçu comme inaccessible et délaissé.

La requalification de la place de la Poste
- Si ce projet est plutôt accueilli favorablement, il est évoqué la nécessité de maintenir des possibilités de stationnement
- Un habitant précise la nécessité de recentrer les commerces autour des espaces publics pour créer une vraie polarité

Les déplacements
- Une remarque est faite sur la nécessité de retrouver de la cohérence entre les différents quartiers, les différentes polarités de Culoz, un circuit de promenade par exemple, ou plus de pistes cyclables, vers le collège par exemple.

Le terrain libre de l'ancienne école
- Les habitants présents sont réticents à urbaniser ce foncier : il y a des besoins en stationnement et ce terrain peut constituer une réserve foncière sur le long terme

Péage
- Ce secteur fait l'objet d'une urbanisation en cours, les habitants présents estiment qu'il serait cohérent de la conforter pour en faire un vrai lieu de vie
- Une remarque est faite sur la desserte de ce secteur. Il est évoqué les aménagements sur la rue du Rhône qui ralentissent les trajet vers Belley. Il est débattu du statut de cette voie : une route de transit vers Belley ou une voie de desserte seulement? Le trajet Belley/Culoz en passant par le rond-point de la base de Loisirs est identifié comme plus rapide par certain.
- Il faudra bien relier Péage au centre bourg, pour les piétons et les cycles

Landaize
- Les avis sont également partagés sur ce secteur en extension :
  - Il y a une grande réserve sur les conditions de desserte de la zone. Si le seul accès reste la route de Landaize, il y aura des soucis de circulation aux heures de pointe dans cette rue villageoise. Cette voie est déjà très utilisée pour sortir de Culoz
  - Il est demandé pourquoi le principe de nouvelles voies affichées dans le PLU en vigueur qui passe au sud du village de Landaize n'est pas retenu, il permettait d'apaiser la traversée de Landaize
  - Il est précisé par certains que les terrains communaux sur la route de Landaize pourraient être au même titre que les coteaux identifiés en secteur d'extension. Ils feraient le lien avec le village
- Une remarque est faite sur la distance de ce secteur par rapport au centre-bourg, et à la gare : tous iront à la gare en voiture

Autres remarques :

-un habitant évoque l'idée de déplacer le collège à coté du gymnase (dans la zone de loisirs en entrée Nord de Culoz) afin de créer un nouveau quartier dans ce secteur de Culoz, dans le centre.

Restitution des discussions aux tables de travail en groupes

TABLE 1 - références choisies

Secteur gare

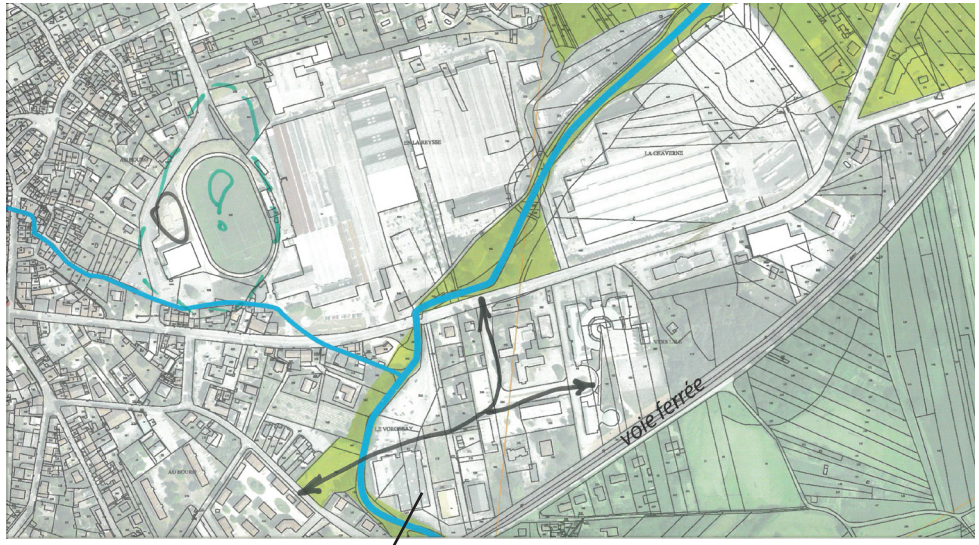

Autre proposition de la table 1 :
Étendre le centre de CUloz en déplaçant le collège vers le gymnase

HABITAT INTERMÉDIAIRE
(Habitat superposé/ entrée individualisée / confortables espaces extérieurs individuels)

20 à 40 logements/ha

Restitution des discussions aux tables de travail en groupes

TABLE 2

Les déplacements

- Aménager les rues du village pour aller du «haut» vers le «bas» : développer les cheminements piétons et modes doux, et pour cela remédier au stationnement dans les rues du village. Favoriser la réhabilitation et si possible la surélévation pour dégager des possibilités de stationnement au rez-de-chaussée des constructions.
- Les habitants expriment la nécessité de supprimer la circulation des poids lourds dans Culoz comme un préalable à la requalification de la Place Louis Mathieu. Il y a une proposition de contourner Culoz en longeant la voie ferrée au sud.
- Création d'un second quai de gare pour capter les flux ferrés Chambéry / Genève. Interrogations quant aux possibilités de connexion «modes doux» entre les deux quais : prolongement de la passerelle de la gare jusque rue du Pont Noir? Connexion entre les deux quais via les deux emprises ferroviaires?
- Passerelle modes doux en franchissement de la voie ferrée (doublement du pont rue du Rhône) : nécessite de générer suffisamment de flux «modes doux» vers la plaine.
- Une liaison piétonne avec aménagement d'accès pourrait être créée le long du pont ferroviaire, mais non admis par le réseau ferré.

Le renouvellement du Stade en nouveau quartier

- Ce secteur fait débat au sein du groupe avant de trouver un consensus devant l'idée d'un habitant de regrouper les écoles en 1 seul groupe scolaire sur ce site. Les sites des deux écoles actuelles seront transformés pour du logement. Avantages : permet d'éviter l'habitat à proximité de l'usine, maîtrise foncière par la collectivité.
-Transformer le terrain de sport situé à proximité de la base de loisirs.

Le tissu urbain existant

- Ces espaces doivent être confortés en premier lieu avant de songer à développer l'urbanisation, y compris sur le site du stade. Il doit être proposé des logements qui offrent un niveau de confort identique avec les nouvelles constructions (jardins et stationnement) Il est évoqué l'idée de surélever le bâti en réservant le RDc au stationnement par exemple

Les extensions

- Landaize : l'urbanisation à l'amont de la rue Serpollet pose la question de l'accessibilité : problème de l'augmentation du trafic en traversée de Landaize. Solution du contournement?
- Péage : en lien avec les flux à créer pour une passerelle modes doux. Question de l'impact sur les jardins maraîchers.

Tourisme

- Création base de loisirs au niveau de l'étang de la Rica, en lien avec le désenclavement de la plaine et les flux à y développer.

Restitution des discussions aux tables de travail en groupes

Quelques références choisies par certains participants de la table n°2

Restitution des discussions aux tables de travail en groupes

TABLE 3

Les secteurs de projets des scénarios ont été priorisés par les habitants

1. Le centre-bourg

Les habitants expriment que la priorité doit être celle de la qualification du centre bourg. Les espaces déjà bâtis doivent être renouvelés en priorité, il doit être recensés toutes les potentialités de confortement du bourg.

2. Péage

Les habitants de cette table estiment qu'il convient de bien finir l'urbanisation de ce secteur en cours de construction. Certaines dents creuses restantes pourraient ainsi compléter un premier îlot.

Certains habitants pensent qu'il serait souhaitable de ne pas aller au delà des voies qui font le tour du premier îlot pour ne pas avoir d'effet de grignotage de nouveaux îlots.

3. Landaize

Les habitants estiment que les terrains communaux sur la route de Landaize pourraient être au même titre que les coteaux identifiés en secteur d'extension.

4. Apaiser/aménager le centre-bourg

Le postulat avant toute chose est de dévier la circulation du transit et surtout les poids lourds de l'autre côté de la voie ferrée (rue du Pont Noir) pour obtenir une circulation raisonnable sur la rue principale (Avenue Jean Falconnier).

L'aménagement de la place Louis Mathieu prendra du sens à ces conditions.

5. Tirer pleinement partie de la Gare et de toutes les lignes ferroviaires

Il est important de capter la liaison Genève-Chambéry qui ne s'arrête pas aujourd'hui à Culoz. Il faut créer un nouvel arrêt pour cela et donc un nouveau stationnement à proximité. Le site de Chapuis Décor serait un bon emplacement en relocalisant cette activité avec les autres entreprises au nord de la voie ferrée

Il faut également conforter le passage sur voies au droit de la gare en créant une large passerelle qui enjambe tout le faisceau de voies et permettre aux modes doux de rejoindre la plaine.

Un nouveau stationnement pour la Gare côté plaine, permettrait de désengorger le parking actuel et de supporter la mise en charge du réseau ferré.

6. Conforter les modes doux

Conforter la liaison «modes doux» par un aménagement du pont actuel de la rue du Rhône > bien relier le centre-bourg, au quartier du Péage et aux espaces naturels de la plaine et des berges du Rhône (étang du Comte et étang de la Rica)

Aménager la liaison avec la Via Rhôna en empruntant la route sur l'île (qui longe la voie ferré),

Aménager le cours d'eau du Jourdan par la mise en valeur des berges et de la ripisylve, plutôt dans un esprit «découverte d'un éco-système» >> petite sente, pas de gros chemin.

Ouvrir un chemin le long du ruisseau de Landaize pour relier la plaine ludo-sportive.

Ouvrir un chemin qui relie le haut du centre-bourg à la plaine ludo-sportive,

Conforter les liaison modes-doux depuis le haut du centre bourg en direction du Béon.

7. Le stade

La mutation du stade en nouveau quartier d'habitation apparaît évidente pour l'ensemble du groupe. A programmer rapidement aussi en ayant conscience du temps nécessaire à résoudre tout les préalable d'une telle opération.

Ce nouveau quartier doit être exemplaire : «un écoquartier» > il doit pouvoir profiter des arrivées d'eau importantes souterraines pour faire de la géothermie.

8. Les espaces naturels

Préserver les espaces naturels le long de l'ancien barreau Nord de la RD992 > sanctuariser cet espace de bio-diversité entre ville et Rhône,

conforter la plaine ludo sportive avant le rapatriement du stade.

Restitution des discussions aux tables de travail en groupes

ordre de priorisation des secteur à bâtir :

1. le centre-bourg par un programme de réhabilitation, densification + stade
2. le Péage avec juste l'achèvement du premier îlot sans dépasser les voies,
3. Landaize de part et d'autre de la rue de l'Amiral Serpollet

ordre de priorisation des aménagements :

1. le confortement du Pont de la Route du Rhône,
2. la liaison Via Rhôna,
3. le Jourdan,
4. les accès gare,
5. la préservation du secteur de l'ancien barreau nord de la RD992 au nord

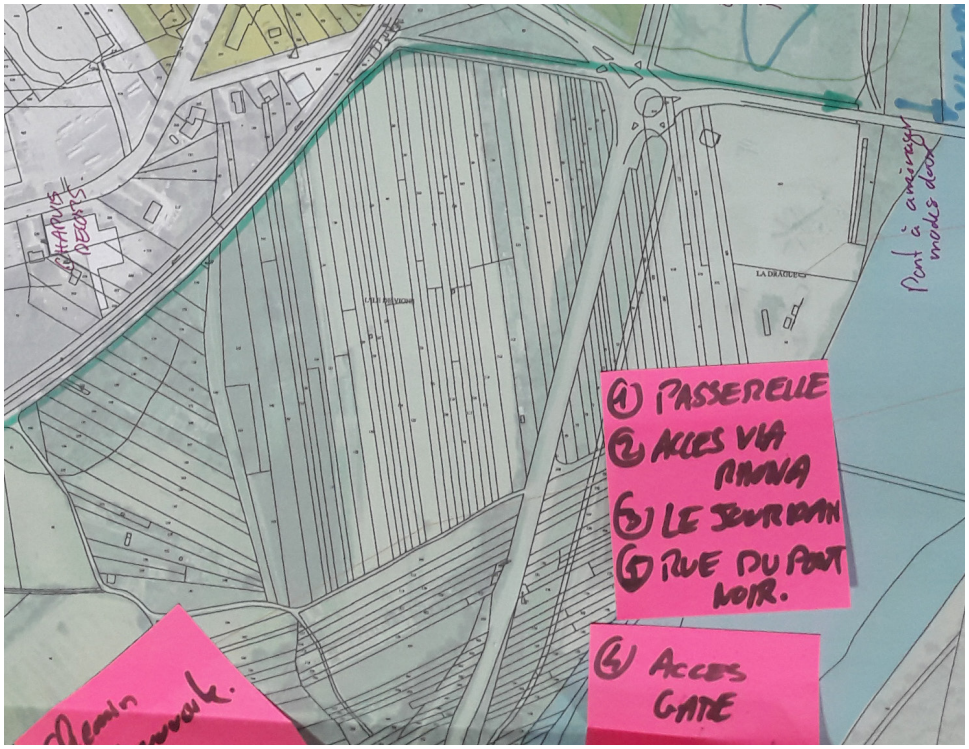

SYNTHESE

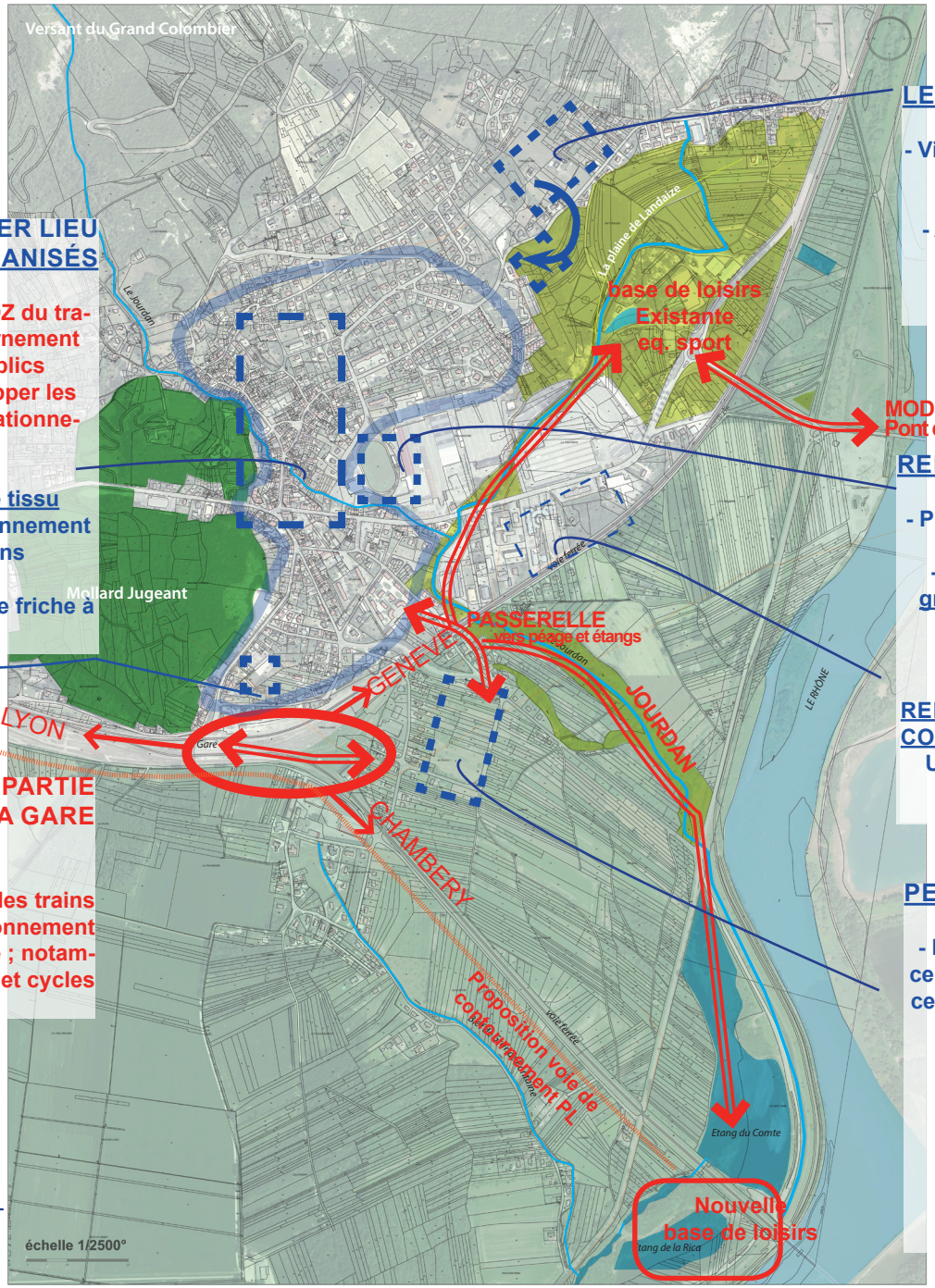

(++) EN PREMIER LIEU LES ESPACES DÉJÀ URBANISÉS

-Apaiser la traversée de CULOZ du trafic PL / rediscuter du contournement
- Qualifier les espaces publics
-Aménager les rues : développer les modes doux / remédier au stationnement envahissant

- Conforter l'habitat dans le tissu ancien en améliorant le stationnement privé et offrant des jardins

- Renouvellement de l'ancienne friche à proximité de la gare

(++) MIEUX TIRER PARTIE DE LA PRÉSENCE DE LA GARE

-conforter les arrêts des trains
-conforter le stationnement
-conforter les accès à la gare ; notamment piétons et cycles

LES COTEAUX DE LANDAIZE (?)

- Vigilance exprimée quant aux condtions de desserte viaire et éloignement du bourg/gare

- Autre site proposé par 2 tables : au sud de la rue de l'Amiral Serpollet

MODE DOUX
Pont et Liaison via Rhona

RENOUVELLEMENT DU STADE (?)

- Proposition retenue pour 2 tables / proposition qui reste en débat pour 1 table
- Une proposition d'y implanter un nouveau groupe scolaire (en remplacement des écoles existantes)

RENOUVELLEMENT AUTOUR DU COLLÈGE DEPLACE (?)

Une proposition nouvelle faite en atelier

PEAGE (?)

- Bien finir le coup parti / amener de la vie dans ce secteur / des investissements significatifs nécessaires / un impact sur la jardins domestiques
- Passerelle au dessus des voies ferrées

Légende :
(++)Ce qui fait consensus
(?) Ce qui reste en débat dans les groupes ou nouvelle proposition faite en atelier
En rouge : de l'ordre de l'aménagement
En bleu : de l'ordre du développement / renouvellement urbain
⟷ Mode doux conforté